

Désignation

Dénomination de l'édifice

Immeuble Le Palais Condé



©Vialles Jean-Bernard

Localisation

Localisation : Enghien-Les-Bains

Adresse de l'édifice : 1 rue Félix Faure

Références cadastrales :

Historique

Date de création de l'édifice : 1911

Auteur : Léon Nicolet

Commanditaire : Léon Bancel





Description

Cet immeuble construit en 1911 l'architecte Léon Nicolet (qui y habitera) pour Léon Bancel, propriétaire d'une entreprise de travaux publics à Saint-Denis. Le chantier est confié à l'un de ses collaborateurs, Jules Peignin qui, de surcroît, semble être l'un des entrepreneurs favoris de l'architecte. Dans un premier projet, l'immeuble était encore plus imposant, avec sept étages sur 22 mètres de haut. En raison des lois d'urbanisme de la ville, l'édifice n'aura finalement que cinq étages sur les 16 mètres de haut réglementaires. Nicolet. Conformément à la typologie des immeubles résidentiels, l'édifice n'est pas aligné sur rue mais disposé en retrait et entouré d'une grille disposée sur un mur bahut. Sur sa carte de visite, l'architecte qui utilise cette réalisation au titre de publicité, décrit ainsi le modernisme de cet immeuble : moyens appartements avec loggias, balcons, terrasses comprenant : salon, salle à manger, deux chambres, salle de bain, toilette, cuisine, galerie. Il signale tout le confort moderne : ascenseur, chauffage central à l'eau dans toutes les pièces, nettoyage par le vide avec bouche dans chaque appartement et aspiration en cave. Électricité partout, eau et gaz, téléphone dans chaque appartement et belle décoration intérieure (texte sur une carte postale représentant le Palais Condé, archives départementales 95, 30 Fi 359/1).

Contrairement aux autres immeubles construits à Enghien par l'architecte, privilégiant un style classique avec des références au XVIII^e siècle, l'habillage de l'édifice fait référence au style flamboyant ainsi qu'à l'architecture de la Renaissance. L'architecte conserve les volumes qui lui sont familiers avec des travées en fort ressaut aux angles arrondis, rythmant les façades. Le décor se situait tout particulièrement dans les parties hautes (aujourd'hui dénaturées). Il subsiste les balcons aux motifs circulaires ajourés, les loggias ornées de colonnes aux chapiteaux composites, les pilastres losangés qui rappellent l'architecture des bords de Loire. L'entrée est marquée par un porche au fronton cintré soutenu par deux paires de colonnes. Le vestibule de l'immeuble a fait l'objet d'une composition particulièrement riche : des colonnes jumelées disposées sur de hauts socles et ornées sur leur base de branches de feuillage, le tout se reflétant dans les miroirs disposés sur les murs.

Sources : service inventaire Ile de France





©Jean Bernard Vialles



©Jean Bernard Vialles

